



MUNICIPALITE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Téléphone 032 488 33 00

Fax 032 488 33 01

E-Mail secretariat@sonceboz.ch

Chèques postaux 25-3664-8

Banque Caisse d' Epargne, Courtelary 20.1.002.095.00

Structures d'accueil proposées par la commune de Sonceboz-Sombeval dans le cadre de l'école à journée continue Enquête sur les besoins des parents

Sonceboz-Sombeval, le 5 novembre 2008

Chers parents,

Vous avez des enfants qui sont déjà scolarisés ou qui le seront dans les années à venir.

Nous souhaitons, par l'intermédiaire de ce questionnaire, analyser vos besoins en matière d'école à journée continue dans la commune de Sonceboz-Sombeval, avant d'éventuellement mettre en place une telle structure.

Qu'est-ce qu'une structure d'accueil proposée dans le cadre de l'école à journée continue ?

Dans le canton de Berne, une structure d'accueil proposée dans le cadre de l'école à journée continue est une structure d'encadrement pédagogique facultative pouvant être fréquentée à temps partiel ou à temps complet par les enfants en âge préscolaire ou scolaire en dehors des heures d'enseignement obligatoires. Ces structures d'accueil sont mises en place par la commune de Sonceboz-Sombeval pour le degré primaire, une structure identique sera mise en place pour l'école secondaire du Bas-Vallon à Corgémont, en fonction des besoins des parents .

L'école à journée continue participe à l'accomplissement de la mission de l'école obligatoire et entend permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Dans l'idéal, l'offre est mise en place dans les locaux et sous la responsabilité de l'école obligatoire, en collaboration avec l'autorité communale. Elle peut toutefois être également organisée en dehors de l'école. Dans tous les cas, l'offre est placée sous la responsabilité d'une direction compétente. Elle peut être identique à la direction d'école ou travailler en étroite collaboration avec elle. L'encadrement est effectué par une équipe diversifiée, multi professionnelle et en partie dotée d'une formation pédagogique.

Les structures d'encadrement proposées dans le cadre de l'école à journée continue peuvent se composer des modules suivants :

- prise en charge des élèves le matin
- prise en charge des élèves à midi et repas de midi
- aide aux devoirs
- prise en charge des élèves après les cours ou lors des après-midi sans cours

L'inscription à ces modules est facultative. Les parents choisissent les modules qui les intéressent et s'inscrivent définitivement pour un semestre. Ils s'acquittent d'émoluments calculés sur la base d'un barème cantonal et de leur revenu.

L'enquête porte sur les thèmes suivants :

- les modules d'école à journée continue dont les parents souhaitent bénéficier (nombre de jours, formule),
- l'aménagement qualitatif de l'offre (dans un premier temps concerne uniquement l'aide aux devoirs. Cette offre peut être élargie dans le futur).

Nous vous invitons à prendre le temps de répondre à ce questionnaire. La commune ne peut planifier l'offre que si elle dispose de données fiables sur les besoins des parents. **Veillez remplir le questionnaire comme si vous procédiez à une préinscription provisoire.** Si des modules d'école à journée continue sont mis en place dans la commune de Sonceboz-Sombeval, sur la base des résultats de cette enquête, une formule d'inscription définitive vous sera envoyée ultérieurement, c'est-à-dire lorsque les horaires seront connus. Seule l'inscription définitive a valeur d'engagement.

Le questionnaire se trouve également sous forme électronique (format .pdf) sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.sonceboz.ch.

Veillez nous renvoyer ce questionnaire d'ici au 20 novembre 2008 au plus tard à l'aide de l'enveloppe ci-jointe ou par courrier électronique à secretariat@sonceboz.ch.

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter l'administration communale.

En vous remerciant de votre concours, nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées.

Présidente commission d'étude
« école à journée continue »
Chantal Vaucher

1) **Quel âge « *actuel* » a votre enfant/ont vos enfants ou quel est son/leur degré scolaire ?**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 0 – 3 ans :
Nombre d'enfants | <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année |
| <input type="checkbox"/> 4 ans | <input type="checkbox"/> 2 ^e année |
| <input type="checkbox"/> Ecole enfantine : 1 ^{re} année | <input type="checkbox"/> 3 ^e année |
| <input type="checkbox"/> Ecole enfantine : 2 ^e année | <input type="checkbox"/> 4 ^e année |
| | <input type="checkbox"/> 5 ^e année |
| | <input type="checkbox"/> 6 ^e année |
| | <input type="checkbox"/> 7^e année * |
| | <input type="checkbox"/> 8^e année * |
| | <input type="checkbox"/> 9^e année * |

*sondage effectué par ESBV

2) **Souhaitez-vous bénéficier des structures d'accueil proposées dans le cadre de l'école à journée continue ?**

- Oui, je souhaite que mon enfant/mes enfants en âge préscolaire ou primaire bénéficie/bénéficient de structures d'encadrement périscolaires.
- Non, une telle offre ne m'intéresse pas. *(Si vous avez coché cette case, vous êtes arrivé au bout du questionnaire. Merci de votre participation !)*
- Je n'ai pas encore besoin d'une telle offre, mais lorsque mon enfant entrera/mes enfants entreront à l'école enfantine/à l'école primaire dans année(s), je ferai usage de l'offre proposée.

3) Si vous souhaitez bénéficier des structures d'accueil proposées dans le cadre de l'école à journée continue, quels sont les modules qui vous intéressent et quels jours ?

Cochez dans le tableau ci-dessous les jours et les horaires qui vous intéressent pour votre enfant/vos enfants. Si vous avez plusieurs enfants en âge préscolaire et/ou primaire, nous partons du principe que vos besoins sont identiques pour tous vos enfants. Si ce n'est pas le cas, remplissez cette partie du questionnaire pour chacun d'entre eux.

	LU	MA	ME matin	JE	VE
Le matin à partir de 7 h jusqu'au début des cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre la fin des cours du matin et le début des cours de l'après-midi (midi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'après-midi après les cours (15h ou 16h) jusqu'à 17 h (aide aux devoirs compris)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'après-midi après les cours (15h ou 16h) jusqu'à 17 h (devoirs surveillés compris)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La différenciation entre devoirs surveillés et aide aux devoirs consiste :

Aide aux devoirs : personne présente qui a des aptitudes pédagogiques nécessaires pour apporter une aide à l'élève dans l'accomplissement de ses devoirs. Ce mode de faire implique une petite entité

Devoirs surveillés : local où les élèves peuvent effectuer leurs devoirs, en présence d'une personne adulte pour faire respecter une certaine discipline.

- Ces offres entreront en vigueur dès août 2010 si la nécessité s'en fait sentir et également si la structure mise en place trouve les ressources humaines nécessaires.

4) Souhaitez-vous bénéficier de structures d'accueil les après-midi où il n'y a pas d'école enfantine ou d'école primaire ? (excepté le mercredi après-midi)

- Oui, une fois par semaine
- Oui, deux fois par semaine
- Oui, trois fois par semaine
- Oui, quatre fois par semaine
- Non

5) Seriez-vous prêt-e à offrir régulièrement votre aide aux structures d'accueil fréquentées par votre enfant/vos enfants ?

- Oui, je suis prêt-e à offrir mon aide :
 - à midi (préparation et distribution des repas, encadrement pendant les repas)
 - pour les devoirs surveillés
 - pour l'aide aux devoirs
 - pour les activités de loisir (activités sportives, ludiques, manuelles)
 - autre, préciser _____

Pour les personnes qui cochent une case du point no 5, nous vous saurions gré de bien vouloir communiquer vos références :

Nom : _____ Prénom : _____

- Non, je ne peux/nous ne pouvons pas participer à l'encadrement.

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire !